



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

a.133.41(1991) - GRP/NA

3003 Berne, le 12 septembre 1991

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
Prière de rappeler cette référence dans la réponse
Pregasi rammentare questo riferimento nella risposta

Aux Ambassades, Missions
et Consulats généraux

CONFIDENTIELLE

Madame l'Ambassadeur,
Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Chargé d'affaires,
Madame le Consul général,
Monsieur le Consul général,

Nous vous remettons, en annexe, le texte de l'exposé liminaire ainsi que les conclusions présentés par le Chef du Département à la Conférence des ambassadeurs 1991.

En outre, vous trouverez ci-joint les six rapports concernant les groupes de travail du mardi 20 août (voir programme en annexe) de même que les trois rapports relatifs aux groupes de travail du mercredi 21 août et concernant la neutralité.

Finalement, nous tenons à vous informer que la décision a été prise de renoncer dorénavant à la préparation et diffusion d'un rapport succinct de la Conférence.

Veuillez agréer, Madame l'Ambassadeur, Monsieur l'Ambassadeur, Monsieur le Chargé d'affaires, Madame le Consul général, Monsieur le Consul général, l'assurance de notre considération distinguée.

DIRECTION ADMINISTRATIVE
ET DU SERVICE EXTERIEUR
Le Directeur a.i.

(E. Iten)

Annexes: mentionnées